



PUBLICATION DE TIRS N° 48

du 24.11.25 au 30.11.25

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi 24.11.25	0800-1700	ESO art/expl 31	Mitr 12,7 mm		Gayroux / Billarde		
Mardi 25.11.25	0800-1700 0800-1700 0800-1800 0800-1700	ESO art/expl 31 " Gr art 1 Cdmt pl armes	Infanterie " Infanterie Explosifs		Stand pistolet Stand 30 m Le Toleure Pente des buts		
Mercredi 26.11.25	0800-1800 0800-1800 0800-1800 0800-1700 0800-1700	ESO art/expl 31 " Gr art 1 " "	Ob bl 15,5 cm Infanterie Infanterie " "	R	Plaine La Repetta Le Toleure Stand pistolet Stand 30 m	515/153	1'900m
Jeudi 27.11.25	0800-1200 0800-1700	ESO art/expl 31 Cdmt pl armes	Infanterie Explosifs		Le Toleure Pente des buts		
Vendredi 28.11.25	0800-1700	Cdmt pl armes	Explosifs		Pente des buts		
Samedi 29.11.25							

LEGENDE: (1) = Tirs de nuit D = Drapeau de tirs au cimetière R = Zones avec restrictions

HORAIRE DES TIRS Stand 300 m / 30 m / 25 m 0800-1145 / 1330-1700
Grenades / explosifs 0800-1145 / 1330-1700
Mitr 12,7 mm 64 0800-1145 / 1330-1700

Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière

Tf 058 482 33 61

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

